

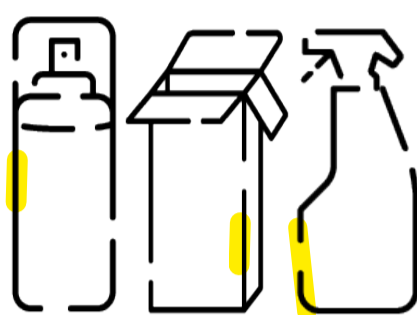
C'EST LE PRINTEMPS ! ON FAIT RIMER « GRAND MÉNAGE » AVEC « TRI & RECYCLAGE »

L'arrivée du printemps est souvent l'occasion de faire le grand ménage, de nettoyer son intérieur de fond en comble, de ranger les vêtements d'hiver... mais aussi de faire le tri ! Pour bien trier ses emballages ménagers et ses papiers, Citeo a préparé quelques conseils pour chaque pièce de la maison :

DANS LA CUISINE

Les produits d'entretien

Les emballages de produits d'entretien en **métal** (les aérosols, nettoyeurs pour l'argenterie...), **carton** (cristaux de soude...) et en **verre** (cire...) se trient.



Les **bouteilles et flacons en plastique de produits d'entretien** (lave vitre, javel, lessive...) sont aussi à déposer dans le bac de tri.

DANS LA SALLE DE BAIN

Les produits d'hygiène et de beauté

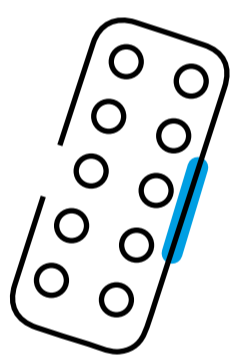
Parfois composés de plusieurs matières, opaques ou de petites tailles, les emballages des produits cosmétiques sont souvent moins bien identifiés que les emballages alimentaires.



On commence par faire le tri entre ce que l'on doit jeter et ce que l'on garde : **les produits d'hygiène et de beauté** ont aussi une date de péremption ! **Si la date est dépassée, inutile de les laver, on les vide afin de les déposer dans le bac de tri.**

Et si on habite dans une zone où le tri est simplifié on peut aussi déposer **les tubes** (crèmes...) et **les produits de maquillage** (blush, fard à paupières...).

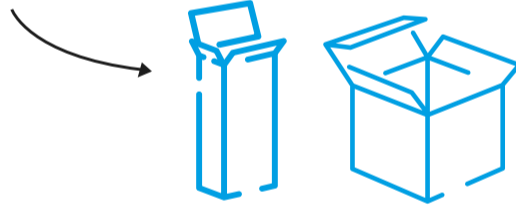
Petit rappel : dans la salle de bain, **bouteilles et flacons en plastique** (shampooing, dissolvant, démaquillant...) **pots et flacons en verre** (crème, parfum...) se déposent tous dans le bac de tri !



Les médicaments

On fait aussi le tri dans la trousse de médicaments !

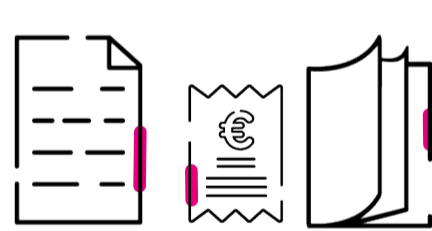
Les médicaments sont à rapporter en pharmacie. Les emballages cartons des médicaments inutilisés et les notices papier se recyclent.



DANS LE BUREAU

Les papiers

On profite de ce grand ménage pour se débarrasser de nos vieilles factures, tickets de caisses, tous les papiers administratifs obsolètes et des revues que l'on ne relira plus jamais.

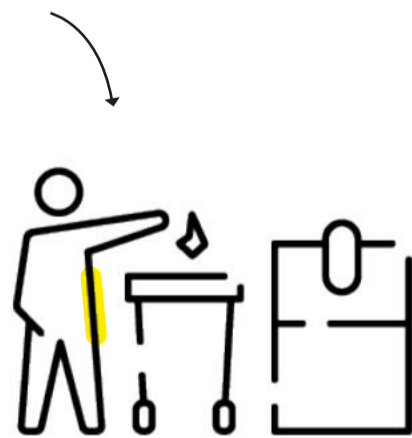


Tous les papiers sont à mettre dans le bac de tri !

QUELQUES RÉFLEXES POUR BIEN TRIER

On pense à bien déposer **tous les emballages et papiers en vrac dans le bac de tri** (ni imbriqués entre eux, ni dans un sac) afin qu'ils puissent être traités dans les centres de tri.

Grâce à la simplification du geste de tri, plus de la moitié des Français peut désormais déposer **TOUS ses emballages (plastique, métal, papier, carton, verre...)** dans les bacs de tri.



Pour savoir si vous êtes concernés, téléchargez l'application gratuite **Guide du tri** de Citeo qui vous aide à faire le bon geste en cas de doute !

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits